

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR
POUR TOUTE DEMANDE DE LOGEMENT**

UNIQUEMENT PHOTOCOPIES

Tout dossier incomplet sera refusé

COMMUNE / PREFECTURE
POUR CHAQUE ADULTE PRÉSENT AU FOYER ET EN FONCTION DE LA SITUATION

- Livret de famille.
- **Contrat de location**
- **3** Dernières quittances de loyer de la dernière adresse
Ou : Attestation d'hébergement.
En cas d'hébergement fournir la dernière quittance de loyer de la personne qui héberge ainsi que copie de sa pièce d'identité
- En cas de vente du domicile justificatif de celle-ci. (compromis de vente, attestation d'agence, etc.)
- Pièce d'identité du ou des demandeurs,
 - > Carte Nationale d'Identité ou
 - > Passeport français ou
 - > Carte de séjour de **validité de plus de trois mois.**
- Justificatifs des revenus perçus au cours des trois derniers mois. (Salaires, pensions, bourse, etc.)
- Notification des Assedic.
- Justificatifs des allocations familiales perçues de moins de trois mois. (A demander à la Caisse d'allocation familiale).
- Avis d'imposition 2004 + 2005 (**OBLIGATOIRE**) - (*En cas de mariage- ne pas oublier de joindre les trois avis d'impositions de l'année*)
En cas de rattachement fiscal, joindre la déclaration des parents 2003 + 2004
- Justificatif du jugement de divorce ou de la séparation (documents officiels **obligatoires**) + justificatif du devenir du logement familial (si nécessaire)
- Justificatif de la pension alimentaire.
- Pour les enfants de + de 16 ans : certificat de scolarité ou carte d'étudiant.
- **Si garant (s) : joindre les mêmes documents que pour le ou les demandeurs**

VALIDITE DU DOSSIER : 1 AN